

Cette formule placée dans une enveloppe marquée "Statistique Fédérale—Franco—Pénalité pour usage illégal—\$300", et correctement adressée, jouira de la "FRANCHISE POSTALE"

FORMULE E

PROVINCE DE QUÉBEC—SERVICE PROVINCIAL D'HYGIÈNE

BULLETIN STATISTIQUE DE MARIAGE

1. LIEU DU MARIAGE—
Comté de STE CUNEGONDE. Municipalité civile de MONTREAL.
(Comté municipal) (Écrire le nom et spécifier si c'est une cité, une ville, un village ou une municipalité rurale)

ÉPOUX	ÉPOUSE
2. Nom et prénoms <u>BLAIS Julien</u>	12. Nom et prénoms <u>BRAZEAU Yvette.</u>
3. Occupation <u>machiniste.</u>	13. Occupation <u>journalière.</u>
4. Célibataire, veuf ou divorcé <u>célibataire.</u>	14. Célibataire, veuve ou divorcée <u>célibataire.</u>
5. Âge <u>23 ans.</u>	15. Âge <u>22 ans.</u>
6. Religion <u>catholique.</u>	16. Religion <u>catholique.</u>
7. Résidence <u>3538 ETHEL ? VERDUN.</u> (Domicile habituel)	17. Résidence <u>2550 ST ANTOINE.</u> (Domicile habituel)
8. Lieu de naissance <u>P. QUE.</u> (Province ou pays)	18. Lieu de naissance <u>SP. QUEBEC.</u> (Province ou pays)
9. Lieu de naissance de son père <u>P. QUE.</u> (Province ou pays)	19. Lieu de naissance de son père <u>P. QUE.</u> (Province ou pays)
10. L'époux sait-il lire? <u>OUI</u>	20. L'épouse sait-elle lire? <u>OUI</u>
11. L'époux sait-il écrire? <u>OUI</u>	21. L'épouse sait-elle écrire? <u>OUI</u>
22. Date du mariage <u>30 aout.</u> (jour) (mois) (année)	23. Par licence ou par bans <u>par bans.</u>

24. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DU MARIAGE—
(a) Nom de la paroisse ou église STE CUNEGONDE. (b) Municipalité civile de MONTREAL.
(c) Date 30 AOUT. (d) Comté (municipal) STE CUNEGONDE.
(jour) (mois) (année)

25. Nom du ministre du culte chargé de la tenue des registres de l'état civil
dans lesquels l'acte de l'enregistrement de ce mariage fut fait C. PILON, curé par Georges JODOIN, vtre.
Toute autre personne qu'un ministre du culte enregistrant ce mariage doit signer ici.....

(FOR ENGLISH SEE OTHER SIDE)

124410

ÉCRIRE LISIÈLEMENT AVEC UNE ENCRE INDELÉBILE. CECI EST UN DOCUMENT PERMANENT. Chaque information doit être donnée minutieusement. Cette formule ne doit pas être lacérée. Elle doit contenir toutes les informations demandées, y compris les noms de famille et de baptême, au complet, de toutes les parties. Si cela est impossible indiquer la raison de l'omission.